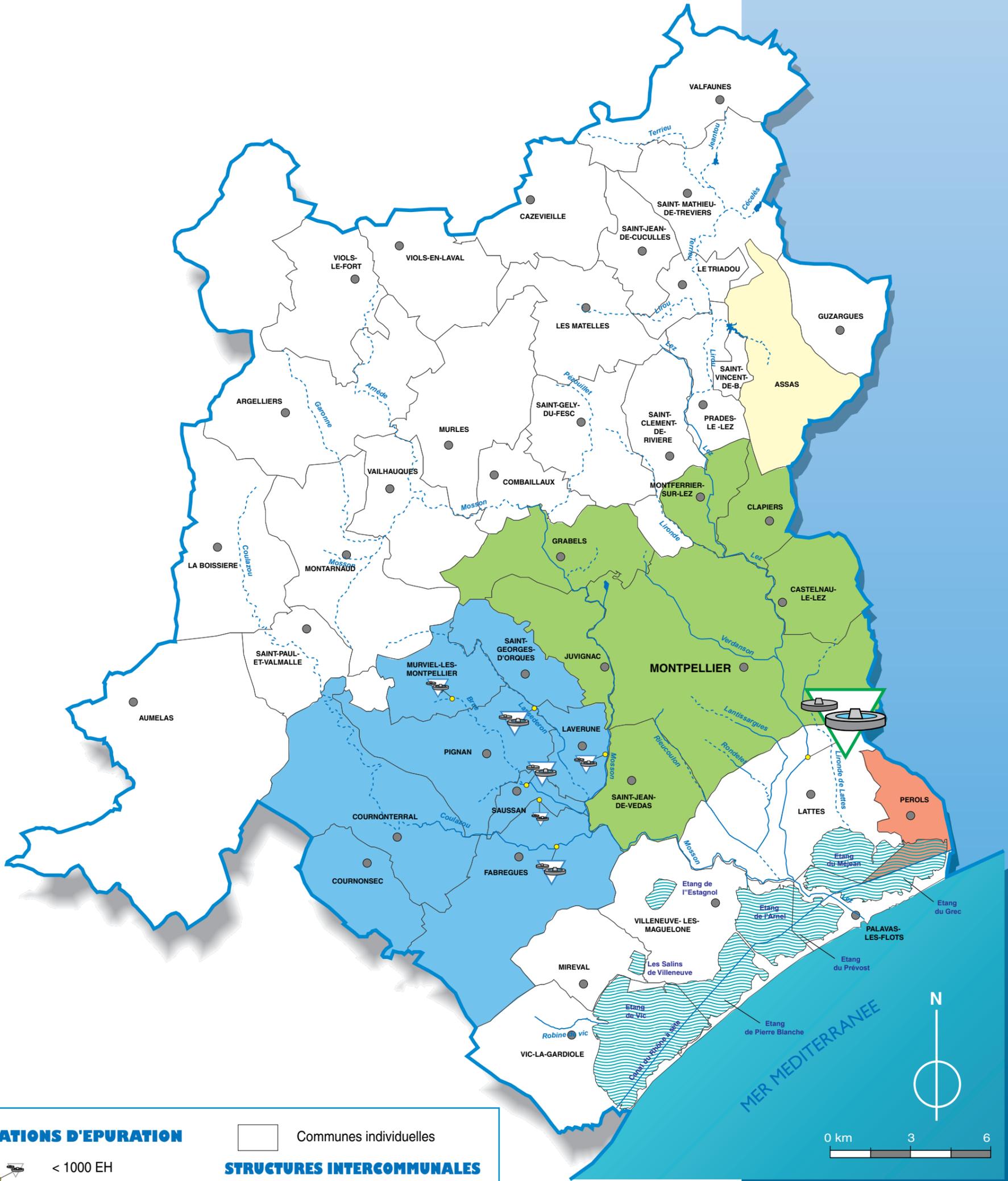


STRUCTURES INSTITUTIONNELLES D'ASSAINISSEMENT ET OUVRAGES QU'ELLES GÈRENT



STATIONS D'EPURATION

- < 1000 EH
- de 1000 à 5000 EH
- de 5000 à 10000 EH
- de 10000 à 100000 EH
- > 100000 EH

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

- Communes individuelles
- Communes ayant confié leur assainissement au District de Montpellier
- Communes ayant confié leur assainissement au SIVOM Vène et Mosson
- Communes ayant confié leur assainissement au SIVOM de l'Étang de l'Or
- Communes ayant confié leur assainissement au SIEU du Salaison

Sources : S.A.T.E.S.E. de l'Hérault

Conception : Commission Locale de l'Eau
Réalisation : SIEE / Dom - 1999

